

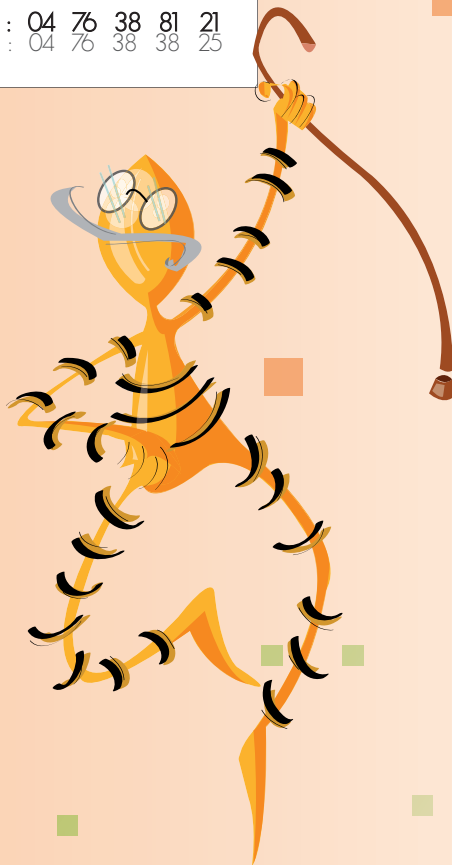
C.C.A.S.

Centre Communal
d'Action Sociale

2 avenue du Collège BP 49

38160 Saint-Marcellin

Tél. : 04 76 38 81 21
Fax : 04 76 38 38 25



C.C.A.S.

les services

aux seniors

Service d'aide à domicile

2 Bd Riondel bp 49

38160 Saint-Marcellin

Tél. **04 76 38 61 03**

Lundi, jeudi 9h00 - 12h00

Mardi, vendredi 14h00 - 17h00

Mercredi 9h00 - 12h00

Sur rdv en dehors de ces horaires.

Visites à domicile

2 Bd Riondel bp 49

38160 Saint-Marcellin

Tél. **04 76 38 61 03**

Transport à la demande

Demander votre carte au CCAS
avant de réserver votre transport

Tous les jours

8h30 - 12h00

13h30 - 18h00

Sauf dimanche et jours fériés

ALPES AMBULANCES

04 76 64 04 34

AMBULANCE ST MARCELLINOISE

04 76 64 04 88

LES TAXIS DES CÔTEAUX

04 76 64 10 76

GEMO FABRICE, TAXI ST JUSTOIS

06 15 93 43 04

AD TAXI

04 76 64 39 06

Foyer restaurant / Portage

«Le sans souci»

2 Bd Riondel bp 49

38160 Saint-Marcellin

Tél. **04 76 38 00 51**



Service d'aide à domicile

L'objectif du service est de compenser partiellement la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap par l'aide d'une personne compétente.

PUBLIC AIDÉ :

- Personnes âgées ou en perte d'autonomie
- Personnes en situation de handicap

LES INTERVENTIONS PEUVENT CONCERNER

> Entretien du logement et du linge > Accompagnement extérieur > Aide à la personne > Aide au transfert

Le service évaluera vos besoins, les possibilités de financement et le suivi de la prestation.
Du personnel qualifié interviendra à votre domicile
(Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale, BEP sanitaire et social, personnel ayant de l'expérience)

Visites à domicile

Ce service a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap.

Offrir une compagnie, une présence, une écoute à une personne, par le **dialogue**, le **jeu**, la **lecture** ou les **promenades**.
Une visite, c'est le **sourire** de quelqu'un de l'extérieur,
une note de fraîcheur, des informations, des nouvelles du monde.

Les visites ont lieu au domicile de la personne, à l'heure et au jour convenus entre les deux parties.

Transport à la demande

Vous habitez à Saint-Marcellin, vous avez **+ de 68 ans** ou vous justifiez d'un handicap, demandez votre carte au CCAS pour vos déplacements à l'intérieur de la Commune, faites appel à une société de taxis locale, **réservation 24 heures à l'avance**.

Le prix du trajet est de **2,00 €**

Foyer restaurant / Portage

Le foyer restaurant est ouvert à toutes personnes retraitées ou en situation de handicap qui désirent prendre un repas sur place, venir le chercher ou se le faire porter à domicile.

La commande du repas doit se faire la veille avant 10h.

Sur place ou emportés du lundi au vendredi. (Le portage des repas est assuré par le service, le samedi)